

Que savez-vous des programmes d'inspection professionnelle du Collège?

Par la Direction de l'amélioration de l'exercice

25 avril 2018

Pour plusieurs médecins, l'inspection professionnelle est un peu mystérieuse. Certains en craignent les conséquences, d'autres y voient une occasion de faire le point et d'améliorer des aspects de leur pratique. Le comité d'inspection professionnelle (CIP) tente d'intervenir en mode préventif. Son but est d'effectuer une évaluation objective de la performance du médecin à travers les yeux d'un pair et conforme aux bonnes pratiques reconnues.

Selon une étude¹ réalisée il y a une vingtaine d'années auprès de médecins choisis au hasard dans la grande région de Montréal, « 98 % des médecins avaient un rendement général qui suivait les normes » et le Collège n'avait pas d'interventions à faire au-delà de simples recommandations. Le Collège ne croit pas que ce portrait ait changé. La formation initiale des médecins s'est améliorée, l'offre en formation continue est de plus en plus variée et l'accès aux lignes directrices est de plus en plus facile. Certains défis se sont ajoutés, comme la transition des dossiers papier vers les dossiers électroniques, et le fait que les patients soient de mieux en mieux informés.

Les ressources du Collège et de la Direction de l'amélioration de l'exercice (DAE) sont limitées. Nous devons donc les utiliser à bon escient. Idéalement, nos activités d'inspection professionnelle doivent cibler les médecins les plus susceptibles de bénéficier de l'aide de la DAE afin qu'ils adaptent leur pratique clinique aux normes.

Depuis 1998, la DAE a développé plusieurs programmes d'inspection approuvés par le Conseil d'administration. Ces programmes se sont raffinés au cours des années, à la lumière des résultats obtenus. Les médecins sont évalués selon trois niveaux (tableau 1).

Tableau 1 – Niveaux d'évaluation

Niveau	Type d'évaluation	Exemples
1	Surveillance générale	Surveillance des CMDP ² , indicateurs de performance clinique
2	Évaluation de facteurs de risques ou de pratique d'un groupe	Questionnaires abrégés, évaluation départementale
3	Évaluation approfondie	Visite d'inspection individuelle, entrevue orale structurée

¹ F. Goulet, et collab. (2002). « Performance assessment. Family physicians in Montreal meet the mark! » *Canadian Family Physician*, vol. 48: p. 1337-44.

² Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Niveau 1

Lors de nos visites en établissement, nous examinons le travail des comités du CMDP qui sont responsables de la surveillance de l'exercice de leurs membres. Ces interventions sont de niveau 1 pour le CIP et elles touchent quelques milliers de médecins chaque année (tableau 2).

Au fil des ans, plusieurs médecins ont été évalués à différents niveaux (tableau 2), certains à diverses reprises et selon différents niveaux. Depuis 5 ans, plusieurs ont quitté la pratique et 3 869 nouveaux médecins se sont ajoutés. Un beau défi pour le CIP et l'équipe de la DAE chargés de la surveillance de la compétence des médecins.

Niveau 2

Depuis 5 ans, près de 3 500 médecins, dont 2 615 sont encore actifs, ont reçu un questionnaire abrégé d'inspection professionnelle qui permet d'identifier des facteurs de risque dans le cadre des programmes 60 ans et 70 ans (tableau 2). Ce sont des interventions de niveau 2 qui peuvent parfois mener, après analyse, à une évaluation plus poussée de niveau 3. Le CIP fait aussi des évaluations de départements ou de services hospitaliers (urgence, chirurgie, etc.); celles-ci sont considérées comme des interventions de niveau 2, ce qui représente 200 à 300 médecins par année (tableau 2).

Niveau 3

Sur les 20 909 médecins actifs au Québec en décembre 2017, 1 307 (6 %) ont fait l'objet d'une visite d'inspection individuelle au cours des 20 dernières années (tableau 2). Ces interventions, appelées enquêtes particulières dans les autres ordres professionnels, sont personnalisées et effectuées par un inspecteur qui peut être accompagné d'un médecin expert dans le domaine de pratique du médecin visité. Ces évaluations permettent d'obtenir un portrait très précis de la qualité de pratique du médecin. Quelque 400 médecins, soit moins de 2 % des membres actifs, ont été inspectés à plus d'une reprise.

Tableau 2 – Nombre de médecins évalués selon les niveaux d'interventions

Niveau	Médecins actifs en 2017 évalués depuis 20 ans	Nombre de médecins évalués depuis 5 ans
1	Environ 50 %	15 174
2	2 865 ³ (14 %)	3 900
3	1 307 (6 %)	1 025

Autres activités de la DAE

La Direction de l'amélioration de l'exercice intègre aussi un volet développement professionnel continu qui comprend l'organisation d'activités éducatives collectives (ateliers) et individuelles d'amélioration de la pratique (stages et tutorats) ainsi que la rédaction de guides de pratique. Ces activités feront l'objet d'une prochaine communication.

³ Ce résultat est composé des 2 615 médecins encore actifs dont il est question dans le paragraphe sur le niveau 2, additionnés à la moyenne des médecins ciblés dans les évaluations de départements ou de services hospitaliers, soit 250 médecins.